



Les formes d'engagement citoyen au Souss-Massa et leurs mises en réseau à travers trois dynamiques citoyennes

Étude réalisée
par les étudiantes
du projet collectif 2022-2023

Cirine Ben Azoune, Soline Chemlal,
Elisa Guidetti, Carmen Martin-Luquero



Pistes de réflexion

Dans la perspective d'approfondir les analyses proposées dans cette étude, plusieurs pistes de réflexion sont proposées ci-après. S'il ne nous appartient pas de définir ou non de leur mise en pratique, nous espérons qu'elles puissent alimenter les futures réflexions stratégiques des OSC, de la CRJ, de la DGD, de la DCSEPP, de Migrations & Développement et plus largement des acteurs du Souss Massa.

Sur la transmission, le partage, et la capitalisation

- La question se pose d'engager une réflexion vis-à-vis des enjeux de **transmission** entre les mises en réseau (MeR) et ses organisations membres, plus précisément sur :
 - Le réinvestissement / restitution des acquis et des formations des 3 réseaux au sein même des structures associatives membres, y compris à travers le partage systématique des outils de formation (qui à lui-seul n'est cependant pas suffisant).
 - L'identification des expériences / compétences de chaque membre (individuel ou structure) qui puissent alimenter le travail du réseau régional, et ainsi mieux mobiliser l'ensemble des ressources disponibles.

Cela signifierait intégrer cette composante dans des plans d'actions de chaque dynamique, et pour M&D d'éventuellement proposer un appui pour assurer cette transmission.

- Prendre en compte **la triple circularité du partage** entre membres individuels / OSC / réseaux peut permettre d'interroger les multiples formes de capitalisation possibles au sein des MeR, et réfléchir aux modalités d'élargissement du vivier de compétences, de savoirs, d'interrelationnel à la disposition des MeR.
- Il serait intéressant d'analyser les **effets de l'implication dans la mise en réseau** sur le fonctionnement de chaque OSC membre, et si nécessaire, réfléchir aux mesures pouvant être mises en place pour atténuer les éventuels risques d'inégalité entre les individus membres impliqués et ceux qui le sont moins.
- Les mises en réseau peuvent être considérées à la fois comme des **espaces de plaidoyer et d'échanges d'expériences**. Lors des rencontres (en distanciel ou en présentiel) de chaque réseau, cela pourrait signifier proposer aussi des temps d'échanges structurés sur **l'apprentissage entre pairs** et le partage de pratiques propres à chaque structure, par exemple sur une thématique précise.
- **Le rôle de l'informalité des interactions dans l'espace associatif** est à prendre en compte, notamment ses avantages et limites dans le rapport à la politique (au sens institutionnel).

Sur le rapport aux pouvoirs publics

La question du rapport aux pouvoirs publics reste sensible, et se décline différemment selon l'échelle d'intervention. Cela pose la question du dialogue institutionnel entre pouvoirs politiques et société civile et pour laquelle les réponses sont encore souvent inégales et parfois limitées.

- **L’articulation observée entre mises en réseaux et actions de proximité** des OSC membres auprès des populations du Souss Massa (en particulier les jeunes et les femmes) est une caractéristique importante à conserver. Ce rapport étroit au terrain et aux besoins sociaux, économiques et/ou environnementaux semble être en effet un gage de légitimité tant vis-à-vis des pouvoirs publics que des populations elles-mêmes.
- Il semblerait y avoir un intérêt à **analyser les différences constatées**, y compris au plus près du terrain, **des formes que peuvent prendre les relations entre les OSC et les « pouvoirs locaux »**, c’est dire à la fois les élu.es, les partis politiques et les administrations, afin de mieux cerner la nature des obstacles rencontrés et les raisons d’une apparente plus grande facilité.
- Continuer à **mobiliser « l’étiquette régionale »** des réseaux pour agir au niveau local, y compris auprès des pouvoirs publics aux échelons communaux et provinciaux est une pratique intéressante. Ce poids de la dimension régionale des MeR sur laquelle s’appuient les OSC semble à la fois renforcer la légitimité d’intervention des OSC dans la formulation de leurs revendications et simultanément de « protéger » d’une exposition trop directe ces OSC dans leur volonté d’agir vis-à-vis des représentations politiques locales.
- La question du **dialogue institutionnel à l’échelon régional** semble ne pas trouver de réponse réellement constituée en l’état. Cette relative imperméabilité entre pouvoirs politiques et société civile peut conduire à la recherche de réponses multiples au sein même des OSC, ce que traduit pour une part cette étude. Notons également que la référence à l’importance du dialogue institutionnel a été récurrente sans que pour autant les formes de celui-ci ne soit encore réellement documenté par nos interlocuteurs. Sans doute aurait-il fallu prolonger cette interrogation par des rencontres avec un nombre suffisant de représentant.es des pouvoirs publics : élus et/ou membres de partis politiques, membres des administrations etc. pour pouvoir envisager une réflexion approfondie sur leur rôle et perception par rapport aux enjeux soulevés par l’étude dans la mesure où cela influence grandement la capacité d’influence recherchée par les OSC autant que par les MeR. Ce serait un prolongement intéressant, qui déborde en partie du cadre de cette étude, et qui pose la question de la faisabilité de celle-ci.

Sur les enjeux de pérennisation

Si le caractère récent des trois MeR que constituent la DGD, la CRJ et la DCSEPP encourage à la prudence quand il s’agit d’aborder les enjeux de pérennité, des premiers points d’attention peuvent être dégagés comme autant de pistes de réflexions à approfondir, y compris dans le long terme.

- Le maintien d’une attention particulière aux **effets induits par le financement par appels à projet** reste important, y compris par rapport à la potentielle imposition/injonction d’orientations spécifiques de la part du bailleur (et donc aux risques d’instrumentalisation).
- Une autre piste de réflexion porte sur le rôle à jouer par les mises en réseau pour contribuer au **renouvellement/élargissement du vivier des acteurs associatifs** dans le Souss Massa sans lesquels les actions des OSC et mises en réseau feront face à un double défi de représentativité et de ressources humaines disponibles.

- La **stratégie partenariale des MeR**, dans une perspective de moyen et long-terme, pourrait gagner à s'élargir progressivement à d'autres acteurs, au-delà de M&D.

Sur les relations entre M&D et les MeR

- Pour M&D, enfin, l'**accompagnement des mises en réseau** sur les enjeux de structuration, transmission et formation pourrait permettre de **nourrir sa réflexion stratégique** et peut-être l'aider à mieux cerner son positionnement. Comment accompagner tout en ayant pour objectif une future autonomisation des MeR ? Comment se situer entre ONG de développement agissant sur le terrain en tant que partenaire et par ailleurs structure formant aux enjeux de transformation sociale, dans une perspective qui pourrait être qualifiée « d'éducation populaire » et qui porte donc un objectif d'émancipation y compris à son endroit ?
- Et pour conclure : il serait intéressant de proposer des **espaces d'échanges** par rapport à la présente étude, et identifier les actions possibles dans son prolongement, y compris dans le cadre des futurs programmes de M&D et des plans d'actions des trois MeR.